



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix sept

Le 29 Mars à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mars 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 30

NOMBRE DE VOTANTS : 35

Objet : Commission d'appel d'offres

Présents : 30

AYMAT Pascale, BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), LEMAIRE Thierry suppléant de POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) pouvoir à Véronique LAVAUD, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Jean Franck BLANC, SAGASTI Sylvie (Peujard) pouvoir à Josette LARRIEU

Absents excusés : 2

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),

Secrétaires de séance : Vincent RAYNAL

Vu les articles L1411-2, L1411-5, L1414-2 L1414-5 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles D1411-4 et D1411-5 du CGCT,

Vu la délibération 2017-09 du 15 février 2017 relative à la fixation des conditions de dépôts des listes de candidature pour la Commission d'Appels d'Offres,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'élire les membres de la CAO en fonction des listes déposées jusqu'au vendredi 17 mars 2017 à 16h00.

Cette commission sera composée du Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais, de cinq membres titulaires et autant de suppléants élus parmi les membres de l'Assemblée délibérante au scrutin de liste à la proportionnelle et au plus fort reste.

Considérant la seule liste déposée composée comme suit :

Titulaires :

Mme MONSEIGNE Célia

M TABONE Alain

M GUINAUDIE Sylvain

M MERCADIER Armand

M JOLY Pierre

Suppléants :

M BRUN Jean Paul

Mme GUINAUDIE Valérie

M BASTIDE Jacques

M FUSEAU Mickaël

M MANSUY Ludovic

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire désigne :

Titulaires :

Mme MONSEIGNE Célia
M TABONE Alain
M GUINAUDIE Sylvain
M MERCADIER Armand
M JOLY Pierre

Suppléants :

M BRUN Jean Paul
Mme GUINAUDIE Valérie
M BASTIDE Jacques
M FUSEAU Mickaël
M MANSUY Ludovic

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 29 Mars 2017.

Le Président,

A.DUMAS

